

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 28 AVRIL 2016

| | |
|--------------------|---|
| SYNDICS TITULAIRES | 6 |
| QUORUM | 4 |
| SYNDICS PRESENTS | 5 |
| VOTES POUR | 5 |
| VOTES CONTRE | 0 |
| ABSTENTIONS | 0 |

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : PELISSIER Laurence– HONORAT Guy – PECOULT Jocelyn
Excusé : PONCET Norbert– DEVINE Marc
Syndic suppléant : - LIENS Charles
Excusé : M. OLIVIER Denis

L'an deux mille seize et le vingt-huit avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

Compte administratif 2015

=====

LA SEANCE OUVERTE :

Le Président dépose sur le bureau le projet de Compte administratif 2015. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2014 :

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 233 929.16** euros

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+38 486.57** euros

Le compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice 2015 :

001 – déficit d'exécution en section investissement : **+ 426 826.36** euros

002 – déficit antérieur en section de fonctionnement : **+ 47 932.62** euros

A la clôture des comptes de l'exercice 2015 le résultat global constaté est de **747 174.71** euros, réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 660 755.52** €

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+ 86 419.19** €

LE SYNDICAT :

OUI l'exposé du compte administratif des recettes et des dépenses présenté par son président après vérification des pièces à l'appui,

RECONNAIT

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont reportées.

APPROUVE

Le compte administratif de son président pour l'année 2015 se soldant par un excédent de :

+ 86 419.19 Euros en section de fonctionnement

+ 607 755.52 Euros en section d'investissement

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le compte administratif 2015 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

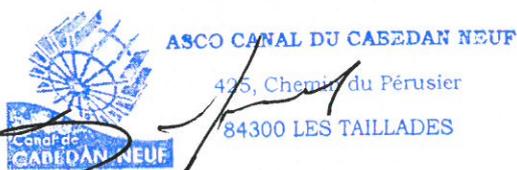
Le compte administratif est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

Pièce jointe :
CA 2015



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20160428-2016-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2016